

Écho du Cingle N°28

Chers amis,

Cette année 2020 qui s'achève aura ressemblé à un film de science-fiction. Nous nous souvenons du film "hibernatus" où Paul Fournier 25 ans, personnage principal aux côtés de Louis de Funès, victime d'un naufrage dans les glaces polaires, est retrouvé en parfait état après 65 ans d'hibernation naturelle.

Et bien imaginons un Paul Fournier moderne endormi depuis seulement une petite année et qui se réveillerait à Trémolat ou ailleurs !

Que de surprises: Confinement ! Masque ! Distanciation ! couvre feu !..

Mais quoi ?

Y aurait il eu la guerre ? Mais avec qui ? Quelques extraterrestres auraient-ils atterri ?

Pas du tout, c'est la COVID mon cher Paul, tu verras tu vas t'y habituer ...

Et bien NON, NON et NON, nous ne nous y habituerions pas !

Nos amis, nos familles, nos voisins et tous ceux à qui nous n'aurions pourtant pas trop parlé nous manquent. Ils nous manquent parce que nous ne sommes pas faits pour vivre dans la solitude d'un isolement sanitaire.

Ne nous habituons pas à cette vie ! Au contraire, souvenons nous des fêtes et repas partagés, des déjeuners, apéritifs ou dîners, des anniversaires, des communions, des mariages.

Tout cela doit nous manquer et nous devons faire des projets pour ce qui bien sûr finira par arriver : la victoire sur la maladie, sur l'ennui, sur la morosité.

L'année 2020 aura vu l'arrivée de ce satané virus, 2021 nous en sommes persuadés apportera les réponses que nous attendons tous. C'est ce que nous souhaitons à chacun d'entre vous.

Quels que soient vos projets pour cette fin d'année profitons tous ensemble de ce moment singulier pour mieux nous "rapprocher".

Et même si l'éloignement physique nous est imposé n'oublions pas de nous parler, de nous écrire.

Soyons proches et attentifs les uns aux autres.

Tous les membres de l'équipe municipale vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année (dans le respect des règles sanitaires).

PRENEZ SOIN DE VOUS !



Adressage

Le 11 septembre dernier, était organisée une réunion publique concernant l'adressage de nos rues en présence d'un représentant de la Poste, qui a apporté son appui technique.

Il nous a informé des raisons et surtout de l'utilité d'avoir une adresse précise.

Cela permet avant tout au secours d'intervenir plus rapidement, elle permet aussi au livreur ou à la poste de vous trouver facilement, et permettra le jour venu d'avoir la possibilité de vous connecter à la fibre optique.

Il nous a aussi expliqué les modalités à tenir pour modifier les adresses.

Le jour où M. Le Maire et le conseil municipal auront voté l'arrêté municipal d'adressage, vous aurez 1 mois pour modifier vos adresses auprès des services de l'administration et des fournisseurs d'énergie, mais avant cela nous devons installer à chaque intersection le nom des rues.

La Mairie se tiendra bien sûr à la disposition de chacun pour aider dans les démarches. Vous pourrez, aussi, vous rendre sur le site « www.service-public.fr » ou aller à la Maison France Services de Sainte-Alvère.

De plus, il vous faudra modifier votre carte grise sur le site « www.ANTS.gouv.fr » qui gère les cartes grises.

Pour les propriétaires qui possèdent, déjà les nouvelles plaques (AA- 123 - AA), une fois l'adresse modifiée, vous recevrez une étiquette à disposer directement sur votre carte grise.

Pour ceux qui possèdent les anciennes plaques (123AA24), vous serez dans l'obligation de refaire une carte grise avec les nouvelles plaques.

Nous vous tiendrons informés de l'organisation retenue au moment opportun.

Les coûts engendrés restent à votre charge.

La Mairie prendra en charge l'achat des numéros des habitations mais la pose incombera au propriétaire.

Traditionnellement, au début du mois de janvier, se déroule la cérémonie des vœux à la population.



Mais, au vu des conditions sanitaires dues à la COVID 19, les vœux de M. Le Maire et son conseil municipal ne pourront avoir lieu.

L'équipe municipale réfléchit à la manière dont nous pourrions vous faire parvenir nos vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous tiendrons informés, au moment opportun, de l'option choisie.

Cette année, nos aînés ne pourront certainement pas réveiller leur famille.

Pour les reconforter, nous tenons à maintenir la livraison des colis distribués par M. Le Maire et son conseil municipal.

Tout en respectant les gestes barrières.

La Maison France Services (MFS) Ste Alvère, vous accueille du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 16h00, ainsi que le Mercredi de 9h à 12h30.



Elle combine l'accueil physique, téléphonique et numérique.

La MFS vous aidera et vous conseillera dans toutes vos démarches administratives.

Un point numérique en libre accès est également à votre disposition.

L'accueil se fait de préférence sur RDV ou directement au guichet.

Maison France Services
(à l'intérieur du bureau de Poste)
2 rue Jules Ferry
24510 VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU STE
ALVERE
Tel : 05 - 53 - 22 - 40 - 59

É c o l e

Du Côté de l'école

Après une fin d'année scolaire fort compliquée en juillet dernier, nos petits ont repris le chemin de l'école le 1er septembre 2020 dans le respect du protocole sanitaire mis en place par le Ministère de l'éducation nationale.

Cette année notre école maternelle accueille 24 élèves de 3 à 6 ans.

Le projet pédagogique reprendra les principaux axes du projet de l'année dernière n'ayant pas pu être mené à terme.

L'équipe municipale en charge du domaine scolaire a travaillé à la mise en place de la loi EGALIM. Cette loi impose l'intégration au sein des repas servis un minimum de : 50% de produits bénéficiant de labels et 20% de produits issus de l'agriculture biologique ou en conversion.

Quels sont les labels concernés ?

Le label rouge, l'appellation d'origine, l'indication géographique, la spécialité traditionnelle garantie, La mention « issus d'une exploitation de haute valeur environnementale » niveaux 2 et 3, la mention « fermier » / « produit de la ferme » pour les produits pour lesquels existe une définition réglementaire des conditions de production.

Les principales mesures en restauration collective sont : Favoriser l'approvisionnement durable dont au moins 20% de produits biologiques, expérimenter les menus végétariens, Lutter contre le gaspillage alimentaire, réduire le plastique.

Le 18 décembre dernier, les enfants, ainsi que le personnel scolaire et communal, ont eu droit, pour fêter Noël, a un repas cuisiné par le Vieux Logis et offert par la Mairie. Les enfants ont reçu les cadeaux de l'Amicale Laïque du RPI ainsi que la gourmandise chocolatée offerte par la conseillère chargée de l'école.



Alors que les enfants bénéficient depuis quelques années déjà du fruit à la recrée, le choix municipal est de permettre aux enfants de manger des produits en grande majorité locaux et de qualité.

Pour ce faire, en partenariat avec AGRILocal24, association nationale dont la Dordogne fait partie depuis 2016, et dont l'objet est de mettre au service des acteurs du territoire une plateforme de mise en relation internet et de s'approvisionner en produits locaux auprès de fournisseurs situés à proximité.

Pour les collectivités, la plateforme respecte les règles du code des marchés publics. Elle effectue une publication automatique de la consultation qui vaut avis de publicité. La plateforme offre la possibilité de passer des marchés dit de gré à gré, à bon de commande ou accord-cadre. La plateforme permet de trouver facilement si localement il existe un fournisseur en mesure de livrer le ou les produits souhaités. Ces fournisseurs peuvent être des producteurs, des transformateurs (artisans, entreprises), ou des distributeurs.

A compter du 01/01/2020, les menus végétariens seront servis tous les jeudis.

Nous avons d'ores et déjà commencé à commander les fruits et légumes ainsi que certains produits laitiers auprès de producteurs locaux à environ 20km aux alentours de Trémolat.

Les menus seront disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique école/restauration collective et mis à jour régulièrement.

Tout jeune Français dès 16 ans, doit se faire recenser auprès de la commune de son lieu de résidence, pour être convoqué à la journée de défense et citoyenneté (JDC).

Cette démarche est obligatoire, elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

A compter du 23 novembre 2020, période de confinement oblige, il sera possible de réaliser sa JDC en ligne en se connectant sur le site majdc.fr

La note du Ministère des Armées est disponible sur le site de la mairie www.tremolat.fr


Journée Défense et Citoyenneté



Tourisme

Un point fort pour notre commune malgré la crise

L'Office de Tourisme des Bastides Dordogne-Périgord a renouvelé ses membres suite aux dernières élections municipales. Réunis fin octobre, les membres ont désigné Christophe Cathus en tant que Président (Conseiller Régional, Vice-Président de la CC des Bastides Dordogne-Périgord en charge de l'économie et du Tourisme et Maire de Calès), et Christophe Hauw en Vice-Président (propriétaire du Domaine de Fromengal au Buisson de Cadouin). Sonia ROUX, 3eme adjointe fait partie des membres des élus du comité de direction pour la commune de Trémolat.

Malgré le contexte sanitaire et son impact sur l'économie touristique, toute l'équipe de l'Office de Tourisme est mobilisée pour préparer 2021, avec de beaux projets : le relooking de plusieurs Bureaux d'Informations, un plan de communication ambitieux pour faire face à la crise, une nouvelle cache Terra Aventura à Trémolat.

Pendant le confinement, l'équipe de L'office du Tourisme reste joignable par mail et téléphone pour traiter les demandes d'informations mais aussi pour accompagner les opérateurs touristiques. Contact : ot.bastides@ccbdp.fr / 0553226859

Nous en profitons pour faire un appel à tous les propriétaires de gîtes et autres locations touristiques sur la commune, nous souhaitons remettre à jour notre listing d'hébergements, vous êtes donc invités à vous faire connaître auprès de la Mairie avec votre nom, vos coordonnées (téléphone et mail), l'adresse et la capacité de la location. Ce listing sera disponible en Mairie, à l'office du tourisme et sur notre site internet.

Aide aux animaux

Si vous avez perdu ou trouvé un animal, vous pouvez contacter l'I-CAD sur www.i-cad.fr ou au 08.10.778.778.

Vous pouvez aussi vous rendre à la Mairie qui possède un lecteur de puces pour identifier les animaux.

De plus, Selon la loi de 2015, les propriétaires de chats sont dans l'obligation de faire identifier leur animal sous peine d'amende ou de mise en fourrière de l'animal.

De même, les propriétaires ont le devoir civique de les faire stériliser afin de réguler leur population.



Nous avons eu la confirmation qu'une cache Terra ventura sera mise en place sur notre commune. A découvrir sur www.terra-aventura.fr.

De plus nous sommes heureux de vous informer que deux boucles de sentiers pédestres vont être balisées et répertoriées dans le cadre du PDIPR •, celle du cingle et celle de la plaine.

Le Département dans le cadre du PDIPR a pour mission depuis 1997 de préserver et sauvegarder les chemins ruraux. Il doit assurer et tisser un réseau de voies de communication entretenues et balisées. Ce réseau est ouvert à trois disciplines (pédestre, cyclable. et équestre). Il doit en assurer la promotion.

Le PDIPR c'est 9000kms de parcours balisés, 2 - haltes nautiques aménagées, un plan vélo de la structuration de l'offre cyclo et le développement du loisir et tourisme pêche en Dordogne.

Le PDIPR entre Dordogne et Louyre c'est actuellement 160 km de chemins, 22 boucles de 2 à 13 kilomètres ouvertes aux trois disciplines et 13 communes concernées.

Nous sommes donc ravis de pouvoir faire partie de ce beau projet.

Et enfin, nous travaillons dès à présent en collaboration avec le cinéma Lux du Buisson et Ciné Passion sur un évènement autour de Chabrol et du Boucher d'autres partenaires ont déjà répondu positivement à notre projet. Vous en saurez plus dans notre prochain bulletin municipal.

Un petit mot pour tous les acteurs du tourisme qui malheureusement ont connu une saison difficile, nous mettrons tout en place pour rebondir au plus vite !

Découvrez ou redécouvrez nos chemins de randonnées.



I n f o p r a t i q u e s

Défibrillateur

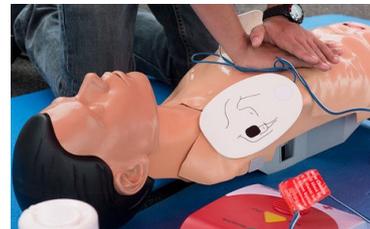
Le 22 octobre dernier, le commandant PERUSIN, sapeur-pompier du Bugue, est venu dispenser une formation sur l'utilisation d'un défibrillateur ainsi qu'un rappel des gestes de premiers secours tel que le massage cardiaque ou comment prévenir les secours. Tout cela en respectant les geste barrières.

Certains d'entre vous étaient présents ainsi que M. Le Maire et quelques conseillers afin de se former et ainsi le cas échéant être prêts à intervenir en attendant les secours.

Sur notre commune, nous disposons de 2 défibrillateurs, 1 à la mairie et l'autre au «Grenier».

Dés que cela sera possible, nous pourrons, pour ceux qui le souhaitent, prévoir d'autres formations avec les sapeurs-pompiers du Bugue.

Et n'oubliez pas, en cas de besoin, contactez le 112.



Comme vous avez pu le constater, cette année, nous avons renouvelé les décorations de Noël.

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.



Vous n'avez pas d'idée de cadeaux !!!!!

Alors pourquoi ne pas offrir un bon repas dans un des restaurants de notre village ou encore une nouvelle coupe de cheveux pour débiter la nouvelle année que pourra réaliser Béatrice à « Evolu'tifs » qui a récemment ré-ouvert.

De plus, vous pouvez encore bénéficier de la boutique éphémère du Vieux Logis installée aux Tartines.



Mesures barrières sur le marché

Les règles à respecter afin d'éviter toute nouvelle propagation du virus.

Le port du masque est obligatoire, la distanciation entre les clients doit être d'1 mètre au minimum et 1,5 à 2 mètres dans l'idéal et bien sur le lavage des mains avec du savon ou avec du gel hydro-alcoolique.

Merci à chacun de continuer à respecter ces quelques règles.

A bientôt sur notre marché !

Feu de jardin

Pour la période du 1er octobre à la fin février, toutes les personnes qui désirent faire brûler des végétaux devront déposer une déclaration en mairie.

L'arrêté préfectoral concernant ces feux est consultable en mairie et sur le site internet.



C u l t u r e

Nous voici arrivés à l'aube de cette belle période des fêtes de fin d'année et les préparatifs vont bon train.

Selon l'endroit où vous êtes ou votre religion, la raison qui motive le temps des fêtes n'est pas la même.

Pour les non croyants il ne s'agit que d'une très belle période où chacun se retrouve pour le plaisir d'être réunis en famille ou entre amis.

Pour les catholiques et les protestants ils prépareront la Crèche de Noël, dans l'attente de la nuit de la Nativité qui célèbre la naissance de Jésus.

Dans le monde deux milliards de personnes célèbrent Noël chaque année. La veille de Noël et le jour de Noël concentrent toutes les festivités mais selon l'endroit les réjouissances ne seront pas limitées aux 24 et 25 décembre : pour certains, les festivités durent du 5 décembre au 6 janvier !

En France c'est la nuit du 24 qui pour tous les enfants est tant attendue puisqu'elle annonce le passage du Père Noël qui récompense les enfants sages.



En Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas et dans le nord de la France, on célèbre la Saint Nicolas, du 5 décembre au 6 décembre. Saint Nicolas arrive au milieu de la nuit du 5 décembre et remplit les chaussures des enfants sages de petits cadeaux et de bonbons. Et que se passe-t-il pour les enfants pas sages ? « Le père fouettard », un individu sombre, parfois cornu, viendra les punir.

Si l'on part un peu plus à l'ouest, en Grande-Bretagne, la tradition veut que l'on garde les décorations de Noël jusqu'à la fête des rois (« Twelfth Night »), à savoir le 6 janvier. Si vous enlevez vos décorations avant date, vous risquez la malchance.

Puis avec la fin d'année vient le nouvel an que l'on va fêter. Le nouvel an est bel et bien une fête mondiale. Mais si la date est bien partagée, la fête montre des différences selon les pays et les cultures.

Ouvrir une bouteille de champagne, se réunir autour d'un bon repas pour fêter le passage à la nouvelle année est pourtant une tradition internationale!

Les fêtes de cette année auront certainement un caractère un peu particulier mais souhaitons que chacun puisse les vivre entouré de ses proches et qu'elles vous procurent beaucoup de bonheur !

11 Novembre 2020

M. Le Maire a déposé une gerbe en l'honneur de nos morts et des 100 ans du soldat inconnu.



Cette cérémonie s'est tenue en comité restreint, afin de respecter les mesures sanitaires.

M. Sylvain Bounichou, boucher-traiteur, vous propose, pour les semaines de Noël et du nouvel an, la livraison de colis sur la place de la mairie à 17h00.

N'hésitez pas à commander directement sur «www.traiteur-dordogne.fr» ou par téléphone au 05.53.29.20.09.

Vous pouvez aussi manger des sushis tous les jeudis soir avec «Sushi Éclair» qui vous attend sur le parking du Grenier.

Vincent Arnould et son équipe du Vieux Logis vous proposent un menu de Noël à emporter pour le 24 et/ou le 25 décembre.

Pour commander, contacter le 05.53.22.80.06.

De plus, le secrétariat de Mairie reste à votre disposition.

Comment voyager tout en restant bien sagement confiné chez soi ?

C'est l'aventure que je vous propose, dès lors que vous ouvrirez le livre de

Mélusine MALLENDER: «Les Voies de la Liberté» .

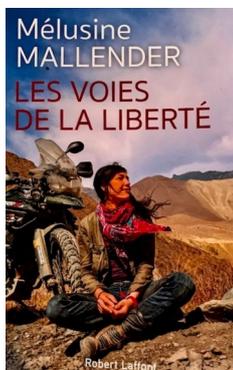
Quand cette jeune femme enfourche sa moto pour partir seule en expédition dans des pays mal connus ou à l'image dégradée, ce n'est pas en simple touriste.

Très vite s'impose à elle une sorte de nécessité de témoigner sur les conditions de vie dans ces pays et de comprendre un peuple, la condition féminine surtout, en laissant de côtés ses préjugés.

Elle ne choisit pas la facilité, et de l'Asie à l'Afrique, nous avalons les kilomètres avec elle, partageons les rencontres amicales ou inquiétantes, la chaleur, la fatigue, mais aussi les paysages grandioses.

Son livre est un véritable livre d'aventure, loin de se poser en héroïne, Mélusine nous invite avec simplicité à une belle réflexion sur la liberté dont son parcours en est un vibrant exemple.

Joëlle Mayer



MÉLUSINE MALLENDER
LES VOIES DE LA LIBERTÉ
EDITIONS ROBERT LAFFONT.

21€

Un petit jeu de Noël, a vous de trouver en quelles langues sont écrits ces joyeux Noël

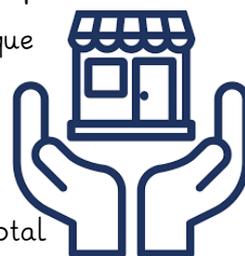
- | | |
|------------------------------------|---------------|
| Froeh Weihnachten ✦ | ✦ Irlandais |
| Merry Christmas ✦ | ✦ Hongrois |
| Glaedelig Jul ✦ | ✦ Grec |
| Feliz Navidad ✦ | ✦ Finnois |
| Iloista Joulua ✦ | ✦ Espagnol |
| Kala Christouyenna ✦ | ✦ Danois |
| Kellemes karacsonyi unnepek ✦ | ✦ Anglais |
| Nollaig Shona Duit ✦ | ✦ Allemand |
| Buon natale ✦ | ✦ Tchèque |
| Vrolijk Kerstfeest ✦ | ✦ Suédois |
| Wesołych Świąt Bożego Narodzenia ✦ | ✦ Roumain |
| Feliz Natal ✦ | ✦ Italien |
| Crăciun fericit ✦ | ✦ Néerlandais |
| God Jul ✦ | ✦ Polonais |
| Veselé Vánoce ✦ | ✦ Portugais |



- Froeh Weihnachten-----Allemand
Merry Christmas-----Anglais
Glaedelig Jul-----Danois
Feliz Navidad-----Espagnol
Iloista Joulua-----Finnois
Kala Christouyenna-----Grec
Kellemes karacsonyi unnepek-----Hongrois
Nollaig Shona Duit-----Irlandais
Buon natale-----Italien
Vrolijk Kerstfeest-----Néerlandais
Wesołych Świąt Bożego Narodzenia-----Polonais
Feliz Natal-----Portugais
Crăciun fericit-----Roumain
God Jul-----Suédois
Veselé Vánoce-----Tchèque

Nous soutenons nos commerces de proximité.

Pour soutenir l'activité économique du village et les commerces locaux, la commune leur a accordé un dégrèvement des loyers pour les périodes de confinement, pour un montant total s'élevant à plus de 6700 €.



Alors, vous aussi, ne les oubliez pas pour vos cadeaux de fin d'année.

Nos Joies et nos peines

Enfants nés et habitant à Trémolat :

- Tom LAMOTHE né le 14 janvier 2020
- Maé CARABIN né le 16 juin 2020
- Joao et Pedro FERREIRA FONSECA (jumeaux) nés le 19 septembre 2020



Mariages :

- Alexandra BUCKLEY et Callum HENRY le 11 juillet 2020



Décès, inhumations :

- CANNEPIN Odette née Lepère décès survenu le 11/12/2019
- GIRODON Romain décès survenu le 16/01/2020
- LASSERRE Yvonne décès survenu le 06/02/2020
- GOUZOT Claire décès survenu le 07/02/2020
- GUILLEMIN José décès survenu le 27/02/2020
- MANOUVRIER Marie-Jeanne née TALLET décès survenu le 14/03/2020
- ROUSSEAU Marie-Louise née DEMESSTER décès survenu le 15/03/2020
- BOMMART Thierry décès survenu le 24/03/2020
- LAFON Gilberte née LAGORCE décès survenu le 01/05/2020
- SCHEID Paulette née HUGUET décès survenu le 20/05/2020
- GILLET Michèle née BARFETY décès survenu le 20/06/2020
- MOUNEYDIÈRE Jean-Pierre décès survenu le 21/06/2020
- BOULAT Michel décès survenu le 10/08/2020
- DUVALEIX Gabriel Maxime décès survenu le 21/08/2020
- LEONIDAS Pierre décès survenu le 05/09/2020
- VESCOVI Jacqueline née MOREAU décès survenu le 07/09/2020
- ORTMANS Paul décès survenu le 09/09/2020
- POITOU Georges décès survenu le 29/09/2020



Nous nous joignons aux familles dans ces moments de joies comme de peines

Commerces et restauration

Nos commerçants et artisans restent à votre dispositions.
Tout en respectant les gestes barrières.
Alors, n'hésitez pas à les contacter.

Commerçants du village

Activité	Nom	Coordonnées	Mail / Site
Agence immobilière	Ici Dordogne	Place de l'Église 05.53.58.78.23	www.ici-dordogne.com
Boulangerie	La tourte de Papi	Ilot Saint-Nicolas 05.53.22.48.43	vincentcarabin@hotmail.com
Conserves fines	SARL DANOS	Le cingle 05.53.22.80.25	www.foiegras-danos.com
Vente de thés, gros ou détail	Mon Thé au Ciel	Impasse des Mulets	www.montheauciel.com
Producteur de fraises	EARL Les Lauriers	Saint Génies 05.53.22.83.97	
Production et vente de fruits et légumes	MOROTE Alain	Les Flaments 05.53.22.84.85	

Commerçants sur le marché

Activité	Nom	Coordonnées
Primeur	ALVES	Saint pierre d'Eyraud 05.53.23.45.80
Épicerie à domicile	VENANCIE	Le Bugue 06.74.33.40.82

Restaurants

Activité	Nom	Coordonnées	Mail / Site
Pizzeria Restaurant - Bar	Nulle part Ailleurs	Place de l'Église 05.53.27.09.41	www.nullepartailleurs- tremolat.fr
Fish and chips	Dordogne chippy	Rue du Presbytère 06.19.99.25.62	www.thedordognechippy.fr
Bar - Restaurant	La Brasserie des Berges	Bassin Nautique 05.53.05.65.60	
Bar - Tapas	Les Tartines etc	Place de l'Église 05.53.27.08.67	www.vieux-logis.com
Restaurant	Le Bistrot de la Place	Place de l'Église 05.53.22.80.69	www.vieux-logis.com
Restaurant- Hôtel relais château	Le Vieux Logis	05.53.22.80.06	www.vieux-logis.com

Nos entreprises

Activité	Nom	Coordonnées	Mail / Site
Poterie et céramique	BERTHIER Marie	Les Naudoux 07.71.15.88.23	marie.berthier@gmail.com
Entretien et création d'espace vert	La Main Verte en Périgord	Les Flamands Hauts 06.32.10.03.42	Lamainverte.dordogne@gmail.com
Plomberie - sanitaire	CHAZELET Christophe	La croix du Port 06.01.82.10.76	www.perigordplomberie.business.site
Mécanicien auto - bateau, Carburant	SARL DARNIGE	Rue Guillaume d'Alesme 05.53.22.80.25	www.alautomobiles.fr
Ravalement - chapes - Peinture	Périgord chapes & façades	Les Clidoux	www.chapes-facades-perigord.com
Réalisateur	JAMIN Arnaud	06.30.08.44.30	www.pielnet.fr
Terrassement, assainissement - Location de matériel	LAMOTHE Florian	Les Couquilloux 06.75.70.26.12	lamothe.florian@wanadoo.fr
Dominoterie - Marbrure	LASSERRE Anne	1 Rue de La planche 05.53.27.14.91 06.61.73.03.00	lasserre.anne@gmail.com
Artisan menuisier bois - Alu - PVC	Lassignardie & fils	Lescodelpont 05.53.22.81.24 06.50.16.11.71	
Dépannage informatique - Site web	Avec mon ordi	Soulalève 06.64.14.37.88	www.avecmonordi.fr
Plâtrier - Plaquiste - Carrelage	PAGNAT Frédéric	Rue Saint Hilaire 06.89.72.96.77	
Jardinier - Paysagiste	PESCE Massimiliano	La Croix du Port 06.04.42.34.84	
Menuiserie bois et matières plastiques	L'atelier d'Arnaud	Le Rossignol 05.53.22.68.87	
Coiffure mixte	Evolu Tifs	Place de l'Église 05.53.27.29.39	

La bibliothèque est ouverte
Le mardi de 11h00 à 12h00
et le vendredi sur rendez-vous.

Contactez Mme Caroline DE JONG
au 05.53.22.82.91





M. le maire est à votre disposition
le samedi après-midi sur rendez-vous

Les adjoints et les conseillers restent à votre disposition et sont joignables par mail sur le site de la mairie.

Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h Fermé le mercredi

Tél: 05.53.22.80.17 / Fax: 05.53.22.89.38

E mail : mairie@tremolat.fr - Site internet : www.tremolat.fr

L'Agence Postale Communale est ouverte :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h à 12h30

Tél : 05.53.23.21.74



Village crée par l'équipe municipal